

Discours vœux 2024

Chères Eygurandaises, chers Eygurandais,
Mmes et Mrs les représentants des autorités et des forces de
sécurité :

- les représentants des administrations
- les responsable et les bénévoles associatifs
- Le (ou la) représentant(e) du clergé
- Monsieur le Président de la communauté de Communes
- Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues
- Mesdames et Messieurs, cher amis

C'est avec un grand plaisir que l'équipe municipale vous
accueille pour cette cérémonie de vœux 2023 s'est achevée.
ANNUS HORRIBILIS comme aurait dit la défunte Élisabeth II.

J'avais, dans une première ébauche de discours,
commencé à faire la liste de tous les drames qui ont jalonné
l'année 2023 mais devant la multiplicité de ceux-ci, tant à
l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières, j'ai renoncé car
j'aurais monopolisé beaucoup de temps et singé certaines
chaînes de télévision qui nous assèment cela à longueurs de
journées.

En ce qui concerne notre politique intérieure, quel triste
spectacle que celui des débats à l'assemblée nationale.

Parfois, on se croirait dans une cour de récréation d'école élémentaire, l'insulte et les provocations ayant remplacé les bons mots qui fusaient sur les bancs de l'assemblée jadis.

Quel triste bilan et que dire de la notion de respect. Préalable à toute relation, le respect devrait être un des piliers de l'éducation.

J'ai l'impression que c'est plutôt la transgression et la violence qui sont mises en avant en toute impunité, quelques jugements récents venant confirmer mes propos.

Et pendant ce temps où nos édiles passent leur temps à réfléchir à « comment bloquer un projet » plutôt que d'essayer de l'améliorer et de faire en sorte que l'intérêt général prime sur l'intérêt partisan, les sujets qui impactent vraiment la vie de certains sont mis sous silence.

Un exemple local récent :

Nous avons ouvert notre restaurant début décembre 2022. Le taux de fréquentation est correct, les repas de qualité élaborés à partir de produits locaux sont appréciés, bref, une affaire qui tourne. Et pourtant, en décembre dernier, une facture EDF a douché l'enthousiasme de nos jeunes gérants.

En effet, une facture que je n'ai pu déchiffrer d'un montant de près de 4 000 € leur a été adressée et ce pour les deux derniers mois de l'année.

En fait le prix du kWh est facturé 0.56 cts € prix professionnel alors que pour le particulier c'est entre 0.22 et 0.24 cts €.

Comment ne pas s'étonner de voir tant de restaurants et de boulangeries fermer.

Notre gouvernement dit pourtant vouloir protéger ces petits commerces, souvent les derniers du village nécessaires pour maintenir un lien social bien fragile par les temps qui courent. Injonction paradoxale, là encore, le «en même temps » ne fonctionne pas.

Et dans ce contexte morose, que devient notre territoire ?

Certains me diront que cette cérémonie n'est pas faite pour régler des comptes, en ce qui me concerne, ce n'est pas le cas mais je me dois d'informer mes administrés et de rendre compte de mes actes.

Comme relaté dans différentes parutions de journaux locaux, plusieurs projets communautaires, portés par l'exécutif, sont contestés par moi-même et une partie des élus communautaires.

Et en premier lieu, celui de la piscine couverte à Montpon. Un vote du Conseil Communautaire le 13 juillet 2023 a momentanément bloqué le projet qui doit nous être représenté modifié en ce début d'année.

Depuis que j'ai la connaissance de ce projet, j'alerte sur le coût d'un tel équipement, coût qui s'est encore accru avec l'augmentation des matériaux et de l'énergie.

Et qui avoisine maintenant les 6 M d'euros.

Le fonctionnement d'un tel équipement représentant en moyenne 10% du coût d'investissement, ce sont près de 600 000 € qu'il faudra provisionner tous les ans pour faire fonctionner cette structure.

Bien sûr une piscine est indispensable à Montpon, mais une structure d'été, avec le changement climatique et les nouvelles technologies peut nous permettre d'assurer l'apprentissage de la natation à nos scolaires et ce en divisant de façon conséquente les coûts.

De plus, la Communauté d'agglomération de Libourne reprend la piscine de St Seurin et d'après les dires de son Président parus dans Sud-Ouest le 22 décembre dernier, nos scolaires y seraient les bienvenus.

Deuxième sujet qui divise : Le Moulin du Duellas et la Gabare.

Là encore, après une panne importante de cette dernière, nous avons appris, sans que la réflexion soit menée, que la Communauté de Communes se retirait de la gestion du site du Duellas et que l'exécutif ne souhaitait pas investir davantage dans la Gabare.

Depuis 2008, je me suis investi sur ce site. Des études, des projets, des promesses j'en ai vu passer mais, faute de volonté politique, rien de tout cela n'a pu aboutir.

Le tourisme, pourtant actif sur ce territoire et en pleine progression grâce, en outre, à la dynamique impulsée par les acteurs chargés de le promouvoir, n'est pas une priorité.

Dans ce secteur, il faut investir et innover pour espérer un retour sur investissement, qui ne sera jamais direct. Ce ne sont pas les entrées perçues par les balades en Gabare qui vont couvrir les frais de fonctionnement, mais les touristes accueillis sur ce territoire font vivre les commerces de notre bourg centre et ceux plus rares des villages alentours, nos chambres d'hôtes, nos producteurs, et cela n'est pas d'évidence quantifiable mais participe à la hausse d'attractivité d'un territoire.

Une réflexion est menée actuellement avec l'équipe municipale de Saint Martial d'Artenset, dont je salue le Maire et les élus présents dans la salle, pour l'animation du site pour la saison 2024.

Mais rassurez-vous, il y a des projets initiés et portés par la Communauté de Communes qui améliorent le quotidien des habitants de ce territoire et en premier lieu la maison de santé pluridisciplinaire du Pays Montponnais. Aurions-nous encore des consultations de médecine générale ou spécialisées à Montpon, sans cet équipement qui a déjà été agrandi 2 fois ? Permettez-moi d'en douter.

La Maison France Service, même si je continue à penser que les mairies sont l'échelon à privilégier pour l'accomplissement de la plupart des démarches administratives, c'est cela que nous appelons la subsidiarité, c'est-à-dire faire au plus près du citoyen, la Maison de Services, au vu de sa fréquentation, est un outil nécessaire financé par les communes pour les communes mais géré par la Communauté de Communes.

Un projet de navigation douce entre Montpon et Porchères est à l'étude.

Réinvestir la Rivière que ce soit dessus ou sur ses côtés est à mon sens une bonne initiative que nous avons déjà envisagé il y a cinq ou six ans, mais qui n'avait pas pu aboutir.

Souhaitons que cette fois le projet aille à son terme.

La promotion de notre territoire passe aussi par le maintien en état de nos chemins ruraux, très prisés par les randonneurs et les promeneurs et qui, irrigent plus ou moins le territoire, attirent un nombre de plus en plus important de citoyens qui recherchent des activités de pleine nature.

La liaison Duellas-Montpon par la rive gauche est un exemple réussi de sentier de promenade en bord de rivière qui sera bientôt complété par la récupération des bords de l'Isle de Vauclaire à Chandos.

Cette servitude de marche pied rendue obligatoire par la loi portée par le Président PEIRO quand il était député est un espace de 3.25m en bord de rivière libre d'accès aux promeneurs et aux pêcheurs.

Et si je dois formuler un souhait pour 2024, c'est que cette année soit une année de projets qui améliorent le quotidien de tous nos concitoyens, d'une Communauté de Communes qui

soit une Communauté de projets au service des Communes dans un climat apaisé.

Et notre commune dans tout cela :

Quelques constructions s'élèvent dans notre campagne et viennent densifier les hameaux, le Grand Fouillèze et le Grand Bonneau n'ayant pratiquement plus de terrains constructibles libres.

Avec la loi dite ZAN, zéro artificialisation nette des sols, qui nous est imposée et qui nous demande de réduire nos surfaces constructibles de moitié à l'échéance 2031 et pour laquelle tous les élus de ce territoire s'opposent, il est recommandé pour tous les propriétaires de terrains classés constructibles aujourd'hui et qui veulent s'en séparer, de déposer, sans attendre, des CU qui sont valables 18 mois et qui peuvent être prolongés d'un an si la demande est effectuée 2 mois avant l'échéance.

Notre école accueille, cette année, 20 enfants CM1 CM2 avec un professeur des écoles remplaçante, Mme MICOU, qui officie en lieu et place de Mme VIAL partie en formation jusqu'au mois de mai.

Catherine DAMONEZ, notre cantinière, a fait valoir ses droits à la retraite, Monsieur le Président LOTTERIE a validé le choix de Mme Sabine LORGEAU que nous lui avons proposé et je l'en remercie.

Souhaitons-lui bonne réussite dans sa nouvelle fonction auprès des enfants de notre école.

Nous avons, fin 2022, recruté Mme Sylvie REYNIER au poste de secrétaire de Mairie. Durant les 5 premiers mois de 2023, elle a suivi la formation universitaire de secrétaire de Mairie dispensée par le Centre de Gestion de la Dordogne et a obtenu son diplôme. Félicitation à elle.

Nous avons aussi en 2023 fait appel aux archives départementales pour nous aider à classer tous les dossiers qui s'amoncelaient depuis des dizaines d'années sur nos étagères et dans nos armoires.

C'est près de 700 Kg de papiers qui sont partis en fumée, détruits par une entreprise spécialisée et homologuée.

Nous avons rénové une partie du réseau d'eau au niveau du secteur de la Môle/L'Ombrière ainsi qu'une partie du réseau électrique générateur de nombreuses coupures et qui a été en grande partie enterré.

Et pour 2024, face à la crise, comme dans toutes les collectivités, la situation se tend.

Comme en 2023 et les années précédentes, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts sur la part communale.

Si vous avez noté une augmentation de 7% sur votre impôt foncier, cela est dû aux bases nécessaires au calcul de l'impôt et qui ont été relevées par l'état.

Investir pour la transition écologique et la réduction des coûts de fonctionnement est aussi une de nos priorités.

Pour ce faire, nous avons procédé à l'extinction des lampadaires dans le bourg de 22h30 à 6h00 et nous avons fait une demande de subventions afin d'isoler le bâtiment École/Mairie et changer le mode de chauffage, c'est-à-dire remplacer nos « grille-pains » actuels par des pompes à chaleur.

Nous avons pour projet de doter la commune de deux bâtiments hébergeant des panneaux photovoltaïques.

Un pour abriter notre terrain multisport et l'autre servant à la fois de halle et de préau couvert pour l'école.

Ce projet, actuellement à l'étude, est proposé par la SEM 24, dont l'actionnaire principal est le SDE 24.

La toiture de notre chapelle à Gardedeuilh ayant subi beaucoup de dégâts lors de la tempête de juin 2022, elle doit être en partie rénovée. L'entreprise Sicaire assurera les travaux, couverts par l'assurance, au cours du premier semestre 2024.

Un grand projet chronophage et énergivore, c'est l'inventaire des chemins ruraux et la création si possible d'un deuxième circuit entrant dans le Plan Départemental des Itinéraires et Petites Randonnées (PDIPR).

Beaucoup de chemins tendent à disparaître si l'on n'agit pas, parfois oubliés, souvent annexés par des propriétaires riverains. Ces chemins font partie du patrimoine privé de la commune et, d'après les plans départementaux sur le cadastre, nous disposons d'environ 95 Kms de chemins accessoirement à destination des promeneurs et des randonneurs.

Merci à Michel et Nicolas de porter ce projet.

Le projet de ferme photovoltaïque, porté par 3 agriculteurs de notre commune poursuit son cheminement administratif.

La société GLHD qui mène ce projet devrait déposer le permis de construire au cours du premier semestre 2024.

Oui, cette année 2024 s'ouvre dans un climat économique et social difficile, mais nous relèverons ensemble les défis qui s'annoncent.

Un grand merci à nos associations et leurs bénévoles qui animent notre commune et la promeuvent à travers leurs actions.

Un grand merci aux membres du Conseil Municipal, aux agents municipaux qui m'accompagnent dans cette merveilleuse aventure qui est la gestion d'une cité.

Je mesure la chance que j'ai d'exercer ma fonction à leur côté et cela pour le bien du public.

Une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté et pour toutes les personnes qui doivent faire face à la maladie et à la souffrance qu'elle entraîne.

J'en profite pour adresser mes remerciements aux employés du CIAS qui, de par leurs interventions, maintiennent les personnes âgées à leurs domiciles.

Que les valeurs d'amitié, de générosité, de solidarité puissent dissiper les peurs et rabougrir les haines, illuminent les esprits dans la paix et la solidarité.

Ne renonçons pas à construire un monde meilleur.

À vous toutes et à vous tous, je vous souhaite une bonne année et avant de nous retrouver autour d'un moment de convivialité pour terminer ce rituel républicain, je vous propose d'adresser, par vos applaudissements, un grand merci à l'ensemble des personnes qui œuvrent pour rendre notre quotidien plus agréable.

Je vous remercie.